



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
31	1 ^{er} Fin de l'entrée progressive des maternelles	2 Horaire régulier pour les maternelles	3 Remise de l'état de compte pour les frais chargés aux parents	4
7 Congé férié : Fête du Travail	8 19 h, CÉ pour planifier l'assemblée générale des parents	9 Rencontre Parents/enseignants à 18 h 45 pour l'annexe	10 Rencontre Parents/enseignants à 18 h 45 pour l'école	11 Réception des petits devoirs des parents et fin des états de compte
14 19 h, réunion de la fondation au gymnase	15 18 h 30, Assemblée générale des parents	16 La direction à l'extérieur de l'école	17	18
21 Début de la pastorale à valider	22	23 Journée pédagogique SdG - Pommes au verger Denis Charbonneau	24 1 ^{re} partie de hockey à l'aréna Ahuntsic	25
28	29	30 Déclaration de la clientèle scolaire – présence obligatoire des enfants	1 ^{er}	2 Chanson à l'école avec culture-éducation et Damien Robitaille

En vrac

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents aura lieu **le mardi 15 septembre à 18 h 30**. Cette assemblée se déroulera de manière virtuelle. Au cours de cette assemblée générale des parents, il y aura élection de parents au Conseil d'établissement, à l'Organisme de participation des parents (O.P.P.) et à la Fondation de l'école. Pour soumettre votre candidature, il suffit d'être parent pour être éligible à ces postes.

Voici l'invitation officielle pour l'assemblée générale des parents

Chers parents,

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle de parents de l'établissement que fréquente votre enfant. Cette dernière se déroulera virtuellement (webinaire) sur la plateforme Zoom.

Quand : 15 sept. 2020 18:30 Montréal

Sujet : Assemblée générale annuelle de parents – Saint-André-Apôtre

Pour participer, vous devez obligatoirement vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :

https://csdm.zoom.us/webinar/register/WN_4Py6w56tSTS2CX3NAFS-Sg

Lorsque votre inscription sera complète, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre le webinaire.

Nous vous demandons de ne pas transférer ce courriel.

Pour de l'aide sur l'utilisation du Webinaire, vous pouvez visionner la vidéo suivante:

<https://youtu.be/Bry2tRpMK5E>

Vous pouvez aussi télécharger le procédurier écrit en cliquant ici: <http://tiny.cc/m0mqsz>

Lien pour le PV de l'assemblée générale du 17 septembre 2019. https://csdmy.sharepoint.com/:w:/g/personal/gaudreaults_csdm_qc_ca/EVYnQfESTSBBmpUjzfdl1hYBJ-A5hGiZUamE_6E-Z4TjGA?e=tHaRXF



Des nouvelles du personnel

- Bonne nouvelle! Nous avons tous nos enseignants pour l'année scolaire. Mme Caroline Huot a accepté de remplacer pour l'année Mme Lampron qui est exemptée. Nous sommes très reconnaissants envers Mme Huot !
- Le poste d'orthophoniste n'est malheureusement pas encore pourvu. Un affichage est en cours.

Remerciement

Un grand merci à notre comité de parents magnifiquement orchestré par mesdames Therrien et Vachon pour la gestion du marquage dans la cour d'école et dans l'école. Sans votre aide, rien n'aurait pas été possible !

Soirées « parents-enseignants » - 8 et 9 septembre à 18 h 45

Pour en savoir davantage sur le fonctionnement de la nouvelle classe de votre enfant, des soirées d'information auront lieu **le 8 septembre pour l'annexe et le 9 septembre pour l'école**. Nous sommes à planifier les modalités de ces rencontres, notamment à savoir si ces rencontres se déroulent en mode présentiel ou virtuel. Ainsi d'autres informations vous seront communiquées sous-peu.

Info-Covid

Bien que tout ne soit pas parfait, pour l'instant, les mesures sanitaires mises en place semblent bien fonctionner. Nous sommes en constante adaptation pour améliorer nos pratiques. Afin de réduire les craintes de l'équipe, si votre enfant a des symptômes de toux, de fièvre, nous vous prions de le garder à la maison. Si nous constatons qu'un enfant fait de la fièvre et qu'il tousse, nous vous demanderons de venir le chercher et de passer un test de dépistage. L'enfant et ses frères devraient rester à la maison jusqu'à l'obtention du résultat.

Au service de garde, nous mettons tout en œuvre pour respecter les bulles-classe au mieux de notre capacité. Ainsi, à l'intérieur, le matin, étant donné le personnel réduit, les élèves sont regroupés par groupe d'âge, en microbulles classe. Le midi, les élèves respectent les bulles-classe de la maternelle jusqu'à la 4^e année. Pour les élèves de 5^e et 6^e année, les éducateurs tentent de respecter les bulles en formant des microbulles dans leurs groupes respectifs. Le soir, les bulles-classe sont respectées jusqu'à 17H. De 17H à 18H, les enfants sont regroupés par groupe d'âge selon les éducateurs présents en microbulles. À l'extérieur, nous faisons le maximum pour respecter les zones des bulles-classes.

Petits devoirs aux parents

Merci au 254 parents qui ont fait leurs petits devoirs. Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **11 septembre** pour les faire. Après cette date, l'infirmière du CLSC viendra analyser toutes les fiches santé.

Revoici le lien :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHwoQ5nv9blxDpR6uPDpxpU ZUQ0YwVVixOU82MFVGN0xYU0RHTVZUV1JGUi4u>

État de compte

Bien que vous pouvez désormais vous acquitter des frais scolaires par le portail Mozaïk, vous recevrez ce jeudi l'état de compte de votre enfant. Il est très important d'acquitter cette créance avant le 11 septembre 2020. Si vous payez par chèque, veuillez inscrire le nom de votre enfant à l'endos du chèque.

Remise des portables et ordinateurs prêtés

Certains parents n'ont pas remis la tablette ou l'ordinateur prêtés pour l'été. Ces outils sont essentiels pour le bon déroulement des cours à l'école. Nous vous prions de bien les ramener au secrétariat de l'école rapidement.

Photos scolaires – 8 et 9 octobre 2020

Le 8 octobre à l'annexe et le 9 octobre à l'école se déroulera l'opération des photos scolaires organisée par l'OPP. Pour l'occasion, nous vous rappelons d'éviter de vêtir vos enfants avec des vêtements de couleur verte.

Journée pédagogique – 23 septembre 2020

Les élèves de la maternelle à la 6^e année préalablement inscrits se rendront au verger Denis Charbonneau. N'oubliez pas d'inscrire votre enfant au babillard situé à l'entrée du SDG, au pavillon principal.





Sécurité aux abords de l'école

Cet enjeu bien d'actualité demeurera toujours une priorité. Lorsque vous circulez en auto autour de l'école, merci d'être respectueux des limites de vitesse, des interdictions de stationner et des passages piétonniers. Merci de ne pas vous stationner dans la traverse piétonnière située sur cette rue. La sécurité de nos élèves est une responsabilité collective que nous devons tous avoir à cœur ! Nous vous rappelons l'importance de traverser là où il y a les brigadiers scolaires, situés sur les rues Tolhurst et de l'Esplanade.

Aussi, pour diminuer la circulation automobile autour de l'école et activer les élèves dans leurs déplacements, le programme TROTTIBUS qui vise à créer des groupes de marcheurs vers l'école devrait être à nouveau à votre service.

Veillez noter qu'à compter du 30 août, deux autobus viendront reconduire les élèves sur la rue Prieur et sur la rue Tolhurst. Merci de laisser ces espaces libres.

Traverse piétonnière sur la rue Tolhurst

La brigadière scolaire m'informe que des élèves ne traversent pas sur la zone piétonnière, notamment lorsqu'ils sont à vélo. De grâce, veuillez informer vos enfants qu'ils doivent traverser du côté de la brigadière, tout en étant à côté de leur vélo. Un accident a été évité de peu. Soyons vigilants !

Entrées des élèves lors des jours de pluie ou de grand froid

Lors des jours de pluie, il est important que les élèves n'arrivent pas trop tôt dans la cour d'école.

Afin de respecter les bulles et la distanciation, veuillez respecter les consignes suivantes :

- À l'annexe, l'entrée des élèves se fera par la porte d'entrée du service de garde, située à l'arrière de l'école. Veuillez noter que les portes ne sont ouvertes qu'à partir de 8 h 00 et 13 h 02 le midi.
- Pour l'école, les élèves inscrits au service de garde entreront par la poste du SdG, alors que les élèves non inscrits entreront par la porte située juste à droit du service de garde. Les portes seront ouvertes à partir de 8 h 10, le matin et 13 h 12 l'après-midi.



Il est donc important que les élèves ne se présentent pas dans la cour avant ces heures puisqu'aucun enseignant ou éducateur ne sera disponible pour ouvrir les portes.

Trottibus

Bonne nouvelle! Le Trottibus redémarre sur le trajet bleu! Vous voulez participer?

Rendez-vous sur trottibus.ca pour inscrire votre enfant.

Le comité Trottibus SAA vous souhaite une belle rentrée et beaucoup de déplacements actifs !!



Départs hâtifs et absences des élèves

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en

informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le **nom de la personne qui viendra le chercher**. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école au (514) 596-5366.

- Pour le secrétariat du pavillon principal, faire le «0»
- Pour le secrétariat de l'annexe, faire le «2».
- Pour rejoindre le SdG du pavillon principal, faire le «7»
- Pour rejoindre le SdG de l'annexe, faire le «8»

Toutefois, si votre enfant est présent à l'école, mais qu'il s'absente du service de garde, vous devez alors communiquer directement via la ligne téléphonique du service de garde au numéro suivant : (514) 596-5366 poste 5391.

Pédiculose

Afin d'éviter les inconvénients reliés à la pédiculose, nous vous recommandons d'examiner les cheveux de votre enfant de même que ceux des autres membres de la famille, et ce, dès les premières journées de classe. Si votre enfant a des lentes ou des poux, vous devez immédiatement procéder à un traitement que vous trouverez en pharmacie. Nous vous demandons d'aviser la secrétaire de l'école le plus tôt possible. Votre enfant pourra revenir à l'école après la première application du traitement.



Agenda des élèves

Vous serez amenés, au cours des prochains jours, à signer le code de vie de l'école qui se trouve dans l'agenda de votre enfant. Nous vous invitons à lire également toute l'information sur les normes et modalités d'évaluation à l'école ainsi que le barème pour comprendre les résultats de votre enfant.

Activités parascolaires du Service de garde

Les activités parascolaires organisées par le Service de garde seront offertes en respectant la classe-bulle. Vous recevrez de l'information au début du mois d'octobre à ce sujet. Concernant le parascolaire avec spécialiste, celui-ci débutera uniquement après la semaine de relâche. Le but étant de respecter au maximum les bulles classe à l'intérieur de l'école.

Activités musicales des Croque-Notes

Nous sommes à planifier les activités culturelles de la chorale avec les Croque-notes. Évidemment, en temps de Covid, les modalités seront différentes. Ces activités ne pourront plus se dérouler sur l'heure du dîner ni à l'école puisque tous les locaux sont utilisés. Nous envisageons offrir ce service après les heures de classe à l'annexe. D'autres informations viendront sous-peu.

La pastorale

Concernant la pastorale, dépendamment si la paroisse accepte de respecter nos bulles classes et d'adapter son service en conséquence, la pastorale pourrait être offerte. Toutefois, à ce jour, je ne peux rien confirmer. D'autres informations suivront sous-peu.

Tournoi de soccer extérieur du RSEQ du 1^{er} octobre 2020

L'école Saint-André-Apôtre est heureuse d'offrir aux élèves du 3^e cycle la possibilité de participer à différentes compétitions sportives scolaires. Cette année, le tournoi de soccer du RSEQ se déroulera le jeudi 1^{er} octobre 2020.

Notez que ce tournoi durera toute la journée, de 8h à 16 h. Pour inscrire votre enfant, vous devez le faire avant le **8 septembre** en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHwoQ5nv9blxDpR6uPDpXPJUNktSOFpMMVdSMDFRQ1NFWktESEJESDIOTi4u>

Notez que l'activité sera réalisée si des parents accompagnateurs se portent volontaires.



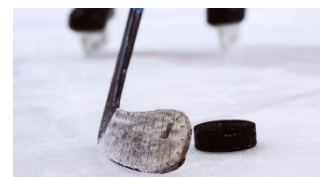
Ligue hockey scolaire amicale

L'école Saint-André-Apôtre est heureuse d'offrir aux élèves de 4^e, de 5^e et de 6^e année qui aimeraient pratiquer le hockey sur glace, la possibilité de participer à une ligue de hockey scolaire amicale, c'est-à-dire sans enjeu de classement. Le but étant de faire la promotion et le développement de la pratique du hockey et d'encourager le sentiment d'appartenance de vos enfants à l'école. Pour une quatrième année, les élèves de l'école Ahuntsic participeront également à cette activité.

Si votre enfant est intéressé à participer à cette activité, veuillez remplir le formulaire suivant. Notez que pour la réussite de ce projet, **il est impératif d'avoir la collaboration et le soutien des parents**, notamment pour transporter les équipements de hockey après les heures de classe. Les parties débuteront le **jeudi 24 septembre**.

Lien pour le formulaire :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHwoQ5nv9blxDpR6uPDpXPJUMTYyWIMxNzBPWVRaMUM2UjRIUTIJMDdDQy4u>



Communications aux parents

Par souci d'efficacité, la plupart des communications (lettres ou envois) pour la maison se feront par courriel. Veuillez également noter que les états de compte du service de garde seront également envoyés par courrier électronique au début de chaque mois. Nous vous invitons aussi à visiter la page Internet de l'école <http://st-andre-apotre.csdm.ca/> . Elle est régulièrement mise à jour.



Allôprof-Parent

Pour obtenir des outils et astuces pour vous soutenir vos enfants, découvrez les trucs et outils téléchargeables qu'ils ont préparés pour vous !

<https://www.alloprofparents.ca/dossiers/cest-la-rentree/>



alloprof
parents

Pour un retour à l'école en toute sécurité

Afin d'assurer un retour à l'école sécuritaire pour tous ces écoliers, Enfant-Retour Québec invite les parents à revoir les règles de sécurité suivantes avec leurs enfants :

1. **Assurez-vous que votre enfant connaisse bien son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone.** S'il se perd ou doit communiquer avec vous lors d'une urgence, ces renseignements lui seront indispensables.
2. **Rappelez à votre enfant qu'il doit toujours demander la permission avant de se rendre quelque part.** Vous devez toujours savoir où se trouve votre enfant et le tenir informé de vos déplacements. Établissez un centre d'information à la maison où tous les membres de la famille pourront laisser un message.
3. **Encouragez votre enfant à se déplacer en groupe.** Un enfant qui se déplace avec un ami risque moins d'être abordé par un individu ayant des intentions douteuses. Assurez-vous également de connaître les amis de vos enfants, leurs parents et les autres adultes que côtoie votre enfant.
4. **Rappelez à votre enfant de garder ses distances.** Assurez-vous que votre enfant comprenne qu'il n'a pas à discuter avec quiconque l'aborde et qu'il doit garder ses distances avec les étrangers ou les personnes avec qui il se sent inconfortable (au moins trois pas de géant).
5. **Enseignez à votre enfant où demander de l'aide en cas de besoin.** Planifiez le trajet entre l'école et la maison avec votre enfant au préalable et identifiez des endroits sûrs où il pourra demander de l'aide en cas de besoin (Parents-Secours, bureaux, restaurants, téléphones où il peut composer le 911).
6. **Utilisez un mot de passe familial secret pour les cas d'urgence.** Choisissez un mot de passe que seuls vous et votre enfant connaissez. Si un imprévu survient et que vous êtes dans l'impossibilité d'aller chercher votre enfant, la personne que vous aurez choisie pour le faire pourra lui donner ce mot de passe.
7. **Évitez d'identifier les objets de votre enfant de manière très visible** (boîte à lunch, manteau, sac d'école, etc.). Un enfant sera davantage porté à répondre sans crainte à un étranger qui l'appelle par son nom.
8. **Mettez à jour la liste des contacts en cas d'urgence.** Assurez-vous que l'école possède une liste à jour des personnes à contacter en cas d'urgence. Informez-vous auprès de l'école sur les procédures en place lorsque vous allez chercher votre enfant et assurez-vous que seules les personnes autorisées puissent le faire.
9. **Conservez une pièce d'identité à jour de votre enfant.** Assurez-vous de toujours avoir avec vous les informations complètes sur votre enfant en téléchargeant l'application Enfant-Alerte, qui inclut une photo récente et la description physique de votre enfant.
10. **Jouez à « Que ferais-tu si... » avec votre enfant.** Cette technique encourage l'enfant à développer ses capacités à résoudre les problèmes, lui permettant ainsi d'adopter de saines habitudes de sécurité pour la vie. L'autonomie et la confiance en soi de votre enfant seront accrues et il pourra prendre des décisions appropriées même en l'absence d'un adulte pour le guider. Voici quelques exemples de scénarios à faire avec votre enfant :
 - Tu rentres de l'école et quelqu'un dans une voiture s'arrête près de toi pour te demander des indications. Que fais-tu?
 - Il pleut et tu attends ton autobus scolaire. La mère d'un élève de ta classe t'offre de te ramener à la maison. Que fais-tu?
 - Tu marches pour revenir de l'école et un voisin t'invite à entrer chez lui pour venir voir son nouveau petit chien. Que fais-tu?
11. **Si votre enfant se rend à l'école à pied ou à vélo :**
 - Assurez-vous qu'il respecte les règles de sécurité routière;
 - Planifiez le trajet à l'avance avec lui. Assurez-vous qu'il évite les endroits isolés ou mal éclairés et identifiez des endroits sûrs où il pourra demander de l'aide si nécessaire;
 - Encouragez votre enfant à se déplacer avec au moins un ami.
12. **Si votre enfant se déplace en autobus :**
 - Accompagnez-le à l'arrêt d'autobus et assurez-vous qu'il monte à bord. Attendez-le à son retour. Si vous ne pouvez pas le faire, demandez à un adulte de confiance qui accompagne déjà son enfant;
 - Assurez-vous de connaître le trajet, le numéro de l'autobus, le nom et le numéro de téléphone de la compagnie de transport et le nom du chauffeur;
 - Revoyez avec lui les règles de sécurité qu'il doit respecter à bord de l'autobus.
13. **Rappelez à votre enfant qu'il peut toujours se confier à vous :**
 - Faites de votre demeure un endroit où règne la confiance et qui répond aux besoins de votre enfant. Développez une relation de confiance et d'ouverture avec lui. Parlez-lui et écoutez-le attentivement et rappelez-lui de ne jamais hésiter à se confier s'il se sent inconfortable ou embarrassé.

Pour de plus amples informations, visitez le site Internet au www.enfant-retourquebec.ca



Activités lors des Journées pédagogiques 2020-2021

24 août 2020	Fermé (SDG)	
25 août 2020	Fermé (SDG)	
26 août 2020	Fermé (SDG)	
23 septembre 2020	Verger Denis Charbonneau	20\$ + 9\$ = 29\$
13 octobre 2020	Méga-Animation (Dynamo) école	11\$ + 9\$ = 20\$
12 novembre 2020	Bfly (mat. et 1 ^{re} année) centre d'amusement	19\$ + 9\$ = 28\$
	Atrium le 1000 (2 ^e à la 6 ^e année)	19\$ + 9\$ = 28\$
27 novembre 2020	Activac (Univers Griffon) école	11\$ + 9\$ = 20\$
10 décembre 2020	Activité école (animation éducateurs)	8\$ + 9\$ = 17\$
4 janvier 2021	Journée Cocooning à l'école	8\$ + 9\$ = 17\$
27 janvier 2021	Groupe plein air Terrebonne (maternelle et 1 ^{re} année)	20\$ + 9\$ = 29\$
	Glissade Saint-Jean-de-Matha (2 ^e à la 6 ^e année)	20\$ + 9\$ = 29\$
11 février 2021	Les ateliers Ben & Gabzy (école, journée cirque)	19\$ + 9\$ = 28\$
26 février 2021	Cabane à sucre des Sportifs	19\$ + 9\$ = 28\$
19 mars 2021	Centre Père du Sablon (activité sportive)	19\$ + 9\$ = 28\$
23 avril 2021	École de cirque de Verdun (maternelle à la 3 ^e année)	19\$ + 9\$ = 28\$
	Taz (4 ^e à la 6 ^e année)	23\$ + 9\$ = 32\$
4 mai 2021	Clip'N Climb	19\$ + 9\$ = 28\$
21 mai 2021	Camp Mariste	19\$ + 9\$ = 28\$
	Formation gardiens avertis (11 ans et +)	41\$ + 9\$ = 50\$
15 juin 2021	Aux pays des merveilles (maternelle à la 2 ^e année)	21\$ + 9\$ = 30\$
	Parc Aquatique Mont Saint-Sauveur (3 ^e à la 6 ^e année)	21\$ + 9\$ = 30\$
23 juin 2021	Zoo de Granby	21\$ + 9\$ = 30\$



Tout citoyen habitant Ahuntsic dont le code postal est **H2B-H2C-H2M-H2N ou H3L** peut s'inscrire au SNAC et recevoir un dépannage alimentaire.

Pour ce faire, il doit :

- ✓ prouver qu'il a un revenu sous le seuil du faible revenu
- ✓ soumettre une preuve de résidence
- ✓ présenter sa carte d'identité ainsi que celle de tous les membres de sa famille

Les personnes inscrites peuvent venir **une fois par mois**, à l'un des trois endroits suivants :

Mercredi 13 h à 14 h 30 10 780, rue Laverdure, près du métro Henri-Bourassa
Jedi 17 h 30 à 19 h 20, rue Chabanel Ouest, à la Maison du Monde, coin Saint-Laurent
Vendredi 10 h 30 à 12 h 00 10 125, rue Parthenais, au Centre Saints-Martyrs-Canadiens, près de l'hôpital Fleury

Pour nous joindre : 514 385-6499

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Web : lesnac.com